

Les grands concepts du droit des entreprises en difficulté

Inopposabilité

5 et 6 avril 2018

Faculté de Droit et Science Politique
de Nice
Amphithéâtre 200

Gage commun

Discipline collective

intérêt collectif

Effet réel

Dessaisissement

Inscription en ligne sur <https://www.azur-colloque.fr/UNICE/inscription/fr>

Avec le soutien de :

Direction scientifique :



Association
Syndicale Professionnelle
d'Administrateurs Judiciaires



Pierre-Michel LE CORRE,
Professeur à l'Université Côte d'Azur,
Faculté de Droit et Science Politique,
CERDP

Professionnels :

→ frais d'inscription : **180 € TTC**

Ces frais comprennent l'accueil des participants, Le petit déjeuner, le déjeuner, la documentation et les actes du Colloque.

Elèves-avocats :

→ frais d'inscription : **90 € TTC**

Transmettre une copie de votre carte d'étudiant (cerdp@unice.fr).

Etudiants (Master 1, Master 2, CRFPA et Doctorants) :

→ Inscription obligatoire : **Gratuite**
(dans la limite des places disponibles)

Transmettre une copie de votre carte d'étudiant et du certificat de scolarité (cerdp@unice.fr).

Paiement : chèque bancaire ou postal, à l'ordre de l'agent comptable de l'UNS.

Envoyer votre règlement à l'adresse suivante

CERDP

Faculté de Droit et Science Politique
Avenue Doyen Louis TROTABAS - Bureau 412bis
06050 NICE Cedex 1
Tél. : 04 92 15 71 65 - Fax : 04 92 15 71 67
Courriel : cerdp@unice.fr

Site : <https://www.azur-colloque.fr/UNICE/inscription/fr>

Date limite d'inscription : le 30 mars 2018

Conditions générales : Les annulations avec remboursement des sommes reçues **ne seront plus acceptées après le 16 mars 2018**

En cas d'impossibilité de dernière minute, **veuillez prendre contact avec le Secrétariat du CERDP**

→ La formation sera validée pour 7 H de formation pour la Journée du 6 avril 2018 et 3 heures pour les tables rondes du 5 avril 2018.

Une attestation de présence sera délivrée ultérieurement.

Colloque des doctorants du CERDP
Jeudi 5 avril 2018
Faculté de Droit et Science et Politique
Villa Passiflores, Amphi Bonnacarrère

14h00 : Table ronde n° 1 : « De quelques questions procédurales du droit des entreprises en difficulté »

Présidée par **Pierre-Michel LE CORRE**,
Professeur à l'Université Côte d'Azur, Faculté de Droit
et Science Politique, CERDP

- «L'autorité de chose jugée en droit des
entreprises en difficulté »

Thibault GOUJON-BETHAN
Doctorant, membre du CERDP

- «L'excès de pouvoir et les procédures collectives »

Hania KASSOUL
Docteur, membre du CERDP

15h45 : Table ronde n° 2 : « De quelques questions intéressantes les acteurs de la procédure collective »

Présidée par **Diane BOUSTANI**,
Maître de Conférences à l'Université Nice Sophia
Antipolis

- «Le débiteur en liquidation judiciaire et la notion de
droits propres»

Benjamin FERRARI
Doctorant, membre du CERDP

- «L'AGS et le remboursement de ses avances»

Léa VECCHIONI
Doctorante, membre du CERDP

Colloque National du CRAJEFE
Les grands concepts du droit des entreprises en difficulté
Vendredi 6 avril 2018
Faculté de Droit et Science et Politique, Amphithéâtre 200

Direction scientifique : Pierre-Michel LE CORRE, Professeur à l'Université Côte d'Azur,
Faculté de Droit et Science Politique, CERDP

MATINÉE

*Sous la Présidence de la Chambre commerciale de la
Cour de Cassation*

*Modérateur : Monsieur le Président de l'Institut Fran-
çais des Praticiens des Procédures Collectives*

8h30 Accueil des participants

9h00 Allocution d'ouverture

9h15 - *La discipline collective*
Françoise PÉROCHON
Professeur à l'Université de Montpellier

9h45 - Le gage commun
Jocelyne VALLANSAN
Conseiller en service extraordinaire à la
Chambre commerciale de la Cour de Cassation

10h15 **Débats - Pause**

10h45 - L'égalité des créanciers
Philippe PÉTEL
Professeur à l'Université de Montpellier

11h15 - Le dessaisissement
Laurence Caroline HENRY
Avocat général à la Cour de cassation en
service Extraordinaire
Philippe ROUSSEL GALLE
Professeur à l'Université de Paris V - Sorbonne
Paris Cité

11h45 **Débats**

12h00 **Déjeuner - Buffet**

APRES-MIDI

Sous la présidence du Conseil National des AJ-MJ
Christophe THEVENOT, Administrateur judiciaire

14h30 - L'inopposabilité à la procédure collective
Corinne SAINT-ALARY-HOUIN
Professeur Émerite à l'Université de Toulouse
Capitole

15h00 - L'effet réel de la procédure collective
Marie-Hélène MONSÉRIÉ-BON
Professeur à l'Université de Paris II

15h30 **Débats - pause**

16h00 - La notion de parties en droit des entreprises en
difficulté
Pierre CAGNOLI
Professeur à l'Université de Caen

16h30 - Les liens entre les grands concepts du droit des
entreprises en difficulté
Pierre-Michel LE CORRE
Professeur à l'Université Côte d'Azur
Faculté de Droit et Science Politique, CERDP

17h00 - **Débats - clôture**